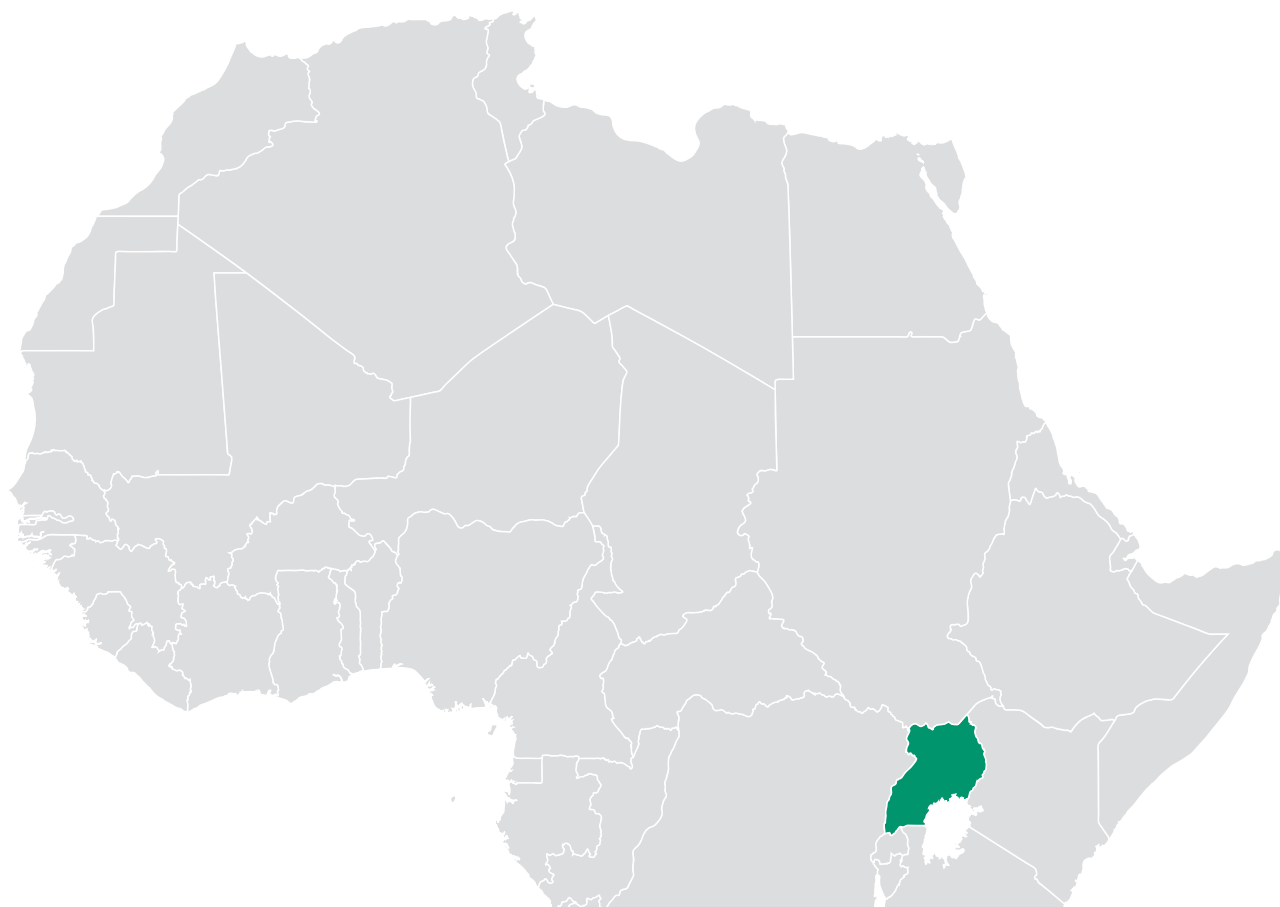




**LE CENTRE D'EXCELLENCE**  
sur les systèmes ESEC

**CENTRE OF EXCELLENCE**  
for CRVS Systems



# APERÇU

DES SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ET DE STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL EN

# UGANDA



**ECA**

## Information sur le programme

### À propos du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC

Situé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) est un centre international de ressources et de connaissances qui appuie activement les efforts nationaux visant à renforcer les systèmes ESEC. Le Centre collabore avec des organisations et des experts, afin de faciliter l'accès à l'information et à l'expertise, notamment aux normes, aux outils, aux données de recherche et aux bonnes pratiques à l'échelle mondiale.

Le Centre d'excellence a été créé grâce à la contribution financière d'Affaires mondiales Canada et du CRDI, et apporte lui-même une contribution directe au travail du Mécanisme de financement mondial, une importante plateforme de financement de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent du Secrétaire général des Nations Unies.

### À propos du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Dans le cadre des activités du Canada dans les secteurs des affaires étrangères et du développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Le CRDI collabore avec de nombreuses parties prenantes, notamment des organisations de la société civile, des groupes de réflexion, des organisations régionales et des ministères des pays en développement, afin d'y favoriser la croissance, de réduire la pauvreté et d'impulser des changements positifs à grande échelle.

---

Publié par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Cette publication a été rédigée par Jacob Zewoldi, consultant auprès du Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Ottawa, ON Canada 1 Tel 1 613-236-6 6163  
Courriel : [esec@crdi.ca](mailto:esec@crdi.ca)  
[www.systemesESEC.ca](http://www.systemesESEC.ca)

© Centre de recherches pour le développement international 2019

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil. Basé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), il est financé conjointement par Affaires mondiales Canada et le CRDI. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles d'Affaires mondiales Canada, du CRDI, ou de son Conseil des gouverneurs.



# Table des matières

- Introduction .....2
- Bref aperçu sur le pays .....2
- Performances des systèmes d'ESEC .....3
- Système d'enregistrement des faits d'état civil .....4
  - Cadre législatif .....4
  - Gestion, organisation et fonctionnement .....4
  - Interopérabilité avec d'autres secteurs et fonctionnement .....6
- Système d'établissement des statistiques de l'état civil .....6
  - Statistiques de l'état civil .....6
  - Causes de décès .....7
- Numérisation .....8
  - Informatisation .....8
  - Application de la technologie mobile .....8
- Initiatives d'amélioration et soutien externe .....9
  - Plan d'amélioration et budget .....9
  - Appuis des partenaires au développement .....9
  - Propositions visant à améliorer la coordination des activités .....10
- Ressources .....10
  - Sites Web .....10
  - Matériels supplémentaires .....10
- Conclusion .....11
- Notes de fin .....12

## Introduction

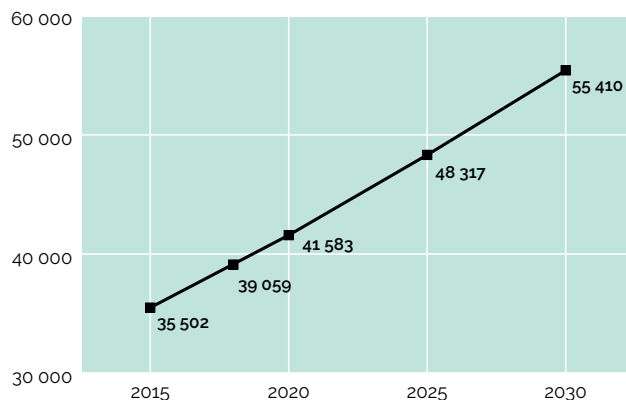
Le présent rapport vise à donner un aperçu des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) en Ouganda.

Les renseignements ont été recueillis au moyen d'un questionnaire rempli par la National Identification and Registration Authority en janvier 2019, et complétés par une revue documentaire. Le rapport présente le contexte du pays, les indicateurs choisis qui sont pertinents pour les processus d'amélioration des systèmes d'ESEC, les activités des parties prenantes ainsi que les ressources disponibles et nécessaires au renforcement des systèmes d'ESEC, et à leur coordination, entre autres.

## Bref aperçu sur le pays

L'Ouganda est un pays enclavé de l'Afrique de l'Est. Il est bordé par le Soudan du Sud au nord, la République démocratique du Congo à l'est, le Kenya à l'ouest, et le Rwanda et la Tanzanie au sud. On désigne habituellement l'Ouganda comme la perle de l'Afrique. Le Nil Blanc prend sa source en Ouganda. La superficie de l'Ouganda est de 241 550,7 kilomètres carrés<sup>1</sup>. En 2019, la population totale était estimée 40,3 millions habitants, et le taux de croissance annuelle s'élevait à 3,1 % par année<sup>2</sup>. La population pour les années sélectionnées entre 2015 et 2030 est indiquée ci-après sur le graphique 1<sup>3</sup>.

**Figure 1 : Projections de la population de l'Ouganda, 2015-2030 (en milliers d'habitants)**



## Ouganda



*Avertissement : Les frontières, ainsi que les noms et désignations employés sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation de la part des Nations Unies.*

- Capitale : Kampala
- Langue de travail officielle : Anglais
- Ministères responsables de l'enregistrement des faits d'état civil : i) Ministère des affaires internes; et ii) Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles.
- Organisme d'enregistrement des faits d'état civil :
  - National Identification and Registration Authority (NIRA) : enregistrement des naissances et des décès. La NIRA relève du Ministère des affaires internes; et
  - Uganda Registration Services Bureau (URSB) : enregistrement des mariages et des divorces. L'URSB est une institution autonome relevant du Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles.
- Bureau national de la statistique : Uganda Bureau of Statistics (UBoS)

## Performances des systèmes d'ESEC

### Naissances

|   |                            |
|---|----------------------------|
| Exhaustivité de l'enregistrement des naissances <sup>4</sup>  | Non disponible             |
| Enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été signalée comme ayant été déclarée                                       | 32,2 % (2016) <sup>5</sup> |
| Proportion des naissances avec l'assistance d'un professionnel de la santé qualifié                                       | 74,2 % (2016) <sup>5</sup> |
| Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont reçu des soins prénataux par un prestataire de soins de santé qualifié | 97,3 % (2016) <sup>5</sup> |
| Taux de couverture vaccinale du DTC1 chez les enfants d'un an 6   | 94,9 % (2016) <sup>5</sup> |
| Taux brut de natalité (par 1 000 habitants)   | 38,7 (2018) <sup>2</sup>   |
| Taux de fécondité total (nombre de naissances vivantes par femme)   | 5,8 (2016) <sup>5</sup>    |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (par 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans)                                     | 107 (2017) <sup>7</sup>    |
| Pourcentage de la population de moins de 15 ans   | 47,7 % (2017) <sup>8</sup> |

### Décès

|   |                            |
|---|----------------------------|
| Exhaustivité de l'enregistrement des décès  | 24,2 % (2016) <sup>5</sup> |
| Taux brut de mortalité (par 1 000 habitants)  | 7,5 (2018) <sup>2</sup>    |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)                               | 35 (2017) <sup>9</sup>     |
| Taux de mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) | 49 (2017) <sup>9</sup>     |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)                           | 343 (2015) <sup>10</sup>   |

### Mariages et divorces

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Taux d'enregistrement des mariages   | Non disponible          |
| Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans | 7,3 (2016) <sup>5</sup> |
| Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans | 34 (2016) <sup>5</sup>  |
| Taux d'enregistrement des divorces   | Non disponible          |

### Statistiques de l'état civil, y compris les données sur les causes de décès

|  |                |
|--|----------------|
| Compilation et diffusion des statistiques de l'état civil fondées sur l'enregistrement | Non disponible |
| Causes de décès attestées par un médecin   | Non disponible |

## Système d'enregistrement des faits d'état civil

### Cadre législatif

En Ouganda, le système d'enregistrement des faits d'état civil est régi par divers instruments juridiques.

- (i) L'enregistrement des naissances et des décès est régi par la Registration of Persons Act 2015<sup>11</sup> (loi sur l'enregistrement des personnes). Cette loi prévoit l'enregistrement obligatoire des naissances, des décès et l'identification nationale. La loi de 2015 a abrogé la Births and Deaths Registration Act (loi sur l'enregistrement des naissances et des décès) existante, et a transféré la fonction d'enregistrement des naissances et des décès de l'Uganda Registration Services Bureau (URSB) à la NIRA.
- (ii) L'enregistrement des mariages est obligatoire au titre de la Marriage Act 1904 (loi sur les mariages); et de la Customary Marriage Registration Act (loi sur l'enregistrement des mariages coutumiers) (1973) chap. 248<sup>12</sup>.
- (iii) La Children's Law (loi sur l'enfance) de 2008 couvre l'enregistrement des adoptions<sup>13</sup>.

La loi sur l'enregistrement des naissances et des décès est universelle dans sa portée, puisqu'elle vise tous les groupes de population du pays, y compris les ressortissants étrangers et les réfugiés. Les définitions des naissances et des décès correspondent aux recommandations internationales<sup>14</sup>.

### Gestion, organisation et fonctionnement

La loi sur l'enregistrement des personnes (Registration of Persons Act ) de 2015 confie à la NIRA la responsabilité d'enregistrer les naissances, les décès et les adoptions lorsqu'ils

se produisent, ainsi que d'enregistrer toutes les personnes qui vivent dans le pays. La NIRA est également chargée de délivrer les numéros de carte d'identité nationale aux citoyens et les numéros de cartes d'identité spéciaux pour les résidents étrangers. Les renseignements recueillis sont utilisés pour établir et tenir à jour un registre national de l'identification. L'URSB est responsable de la délivrance des permis aux églises pour la célébration des mariages religieux et des mariages civils.

### Mécanismes nationaux de coordination des systèmes d'ESEC

Les travaux d'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil sont coordonnés par un groupe de travail national qui se compose des membres suivants : Uganda Registration Services Bureau (URSB); Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles; Ministère de la santé; Ministère des gouvernements locaux; Ministère de l'éducation et des sports; Ministère de l'égalité entre les sexes, du travail et du développement social; Agence nationale de la planification; Commission électorale; Secrétariat à la population et partenaires du développement : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); Organisation mondiale de la Santé (OMS); Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA); HCNUR; Vision mondiale et Plan International.

### Centres d'enregistrement à l'échelon administratif

L'Ouganda compte 116 districts; 200 comtés; 1 440 sous-comtés; 7 571 paroisses et 57 858 villages<sup>15</sup>. Les bureaux d'enregistrement des faits d'état civil locaux pour les naissances et les décès se situent au niveau des districts. Actuellement, il y a : au total, 152 bureaux d'enregistrement des naissances et des décès dans tout le pays. Parmi tous les bureaux d'enregistrement, dix-neuf (14 p. 100) sont situés en

zone urbaine, et 133 (86 p. 100) en milieu rural. Pour les mariages, il existe 2 095 points de service dans tout le pays. De ce nombre, 133 points de service sont situés en zone urbaine où les officiers de l'état civil célèbrent les mariages; et 1 943 points de service se trouvent en milieu rural où l'on célèbre les mariages coutumiers.

### Accessibilité des services d'enregistrement des faits d'état civil

La majorité des ménages résident à plus de 10 kilomètres du bureau d'enregistrement local le plus près. On estime qu'il faudrait plus de 4 heures de marche pour les atteindre le bureau de service le plus près. Dans certaines régions, les points de service sont tellement distants qu'il faut compter un trajet de 4 heures en automobile pour s'y rendre<sup>16</sup>.

### Enregistrement des faits d'état civil

Tableau 2 : Coûts directs associés à l'enregistrement et à la certification des faits d'état civil

| Fait d'état civil | Frais pour l'enregistrement |     | Coût de l'enregistrement   |
|-------------------|-----------------------------|-----|--|
|                   | Oui                         | Non |  |
| Naissances        |                             | X   |  |
| Mariages          | X                           |     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mariages civils : 67 USD (250 000 UGX) pour les ressortissants ougandais</li> <li>• Mariages coutumiers : 5 USD (20 000 UGX) pour les ressortissants ougandais</li> <li>• Mariages à l'église, hindous ou musulmans : 9 USD (35 000 UGX)</li> </ul> |
| Divorce           | X                           |     | Non disponible   |
| Décès             |                             | X   |  |

|            | Frais pour la délivrance de certificats |     | Coût d'un certificat dans la devise locale           |
|------------|---|-----|--|
|            | Oui                                     | Non |  |
| Naissances | X                                       |     | 13 USD (5 000 UGX)                                   |
| Mariages   | X                                       |     | 7 USD (25 000 UGX) pour les ressortissants ougandais |
| Divorce    | X                                       |     | Non disponible                                       |
| Décès      | X                                       |     | 13 USD (5 000 UGX)                                   |

Remarque : 1 shilling ougandais (UGX) correspond à environ 0,00027 USD<sup>17</sup>

### *Situation des naissances non enregistrées*

Ces renseignements ne sont pas disponibles auprès de la NIRA.

### **Interopérabilité avec d'autres secteurs et fonctionnement**

La Registration of Persons Act, 2015 (loi sur l'enregistrement des personnes) fournit la base pour harmoniser et intégrer différents systèmes en un registre national des personnes. Un numéro d'identification nationale unique est délivré par la NIRA lorsqu'une naissance est enregistrée en lien avec le système d'enregistrement des faits d'état civil. Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'identification nationale relèvent de la NIRA mais il n'existe pas pour le moment de lien électronique entre les deux.

Le secteur de la santé joue un rôle important dans la notification des naissances et des décès dans les établissements de soins de santé, notamment en fournissant les causes de décès. Cependant, le lien entre la NIRA, qui enregistre les naissances et les décès, et l'URSB, qui enregistre les mariages, n'est pas bien spécifié.

## **Système d'établissement des statistiques de l'état civil**

### **Statistiques de l'état civil**

L'Ouganda Bureau of Statistics Act 1998 (loi sur le bureau de la statistique de l'Ouganda de 1998) prévoit que le Bureau est responsable des questions pour lesquelles des données statistiques pourraient être recueillies, compilées, analysées, résumées et publiées dans différents domaines, y compris les faits d'état civil et les décès. Elle mentionne également que le Bureau de la statistique de l'Ouganda est mandaté pour faire la collecte de statistiques administratives courantes, lesquelles comprennent l'enregistrement des faits d'état civil<sup>18</sup>.

La civil registration Act (loi sur l'enregistrement des faits d'état civil) de 2015 stipule que le registre doit être utilisé aux fins de la statistique, entre autres. Cependant, elle ne mentionne pas la collecte, la compilation et la diffusion des statistiques de l'état civil à partir du système d'enregistrement des faits d'état civil. Il convient de mentionner que le Bureau de la statistique de l'Ouganda (UBOS) siège au conseil d'administration de la NIRA.

Le Bureau de la statistique recueille, compile et diffuse les statistiques de l'état civil à partir des recensements décennaux et des enquêtes auprès des ménages telles que l'Enquête démographique et sur la santé qui a lieu environ tous les cinq ans. Le Bureau ne compile ni ne diffuse les statistiques de l'état civil à partir de l'enregistrement des faits d'état civil.



## Causes de décès

Les renseignements sur les causes de décès ne sont recueillis et consignés que pour les décès qui surviennent dans les établissements de santé. Un règlement oblige les médecins à remplir un formulaire de la NIRA sur les causes du décès pour ceux qui surviennent dans les établissements de soins de santé. D'après la NIRA, les renseignements sur les causes de décès sont encodés selon le format (10) de la Classification internationale des maladies (CIM).

Dans son Résumé annuel des statistiques, le Bureau inclut seulement quelques causes de décès pour les enfants âgés de moins de cinq ans dont le décès est survenu dans un établissement de soins de santé.<sup>1</sup> Les renseignements sont fournis par le Ministère de la santé.

Pour le moment, ni la NIRA, ni le Bureau de la statistique n'ont entrepris aucune initiative visant la mise en oeuvre de la procédure d'autopsie verbale pour déterminer les causes probables de décès survenus à l'extérieur des établissements de soins de santé.



FORM 13  
*Regulation 21(1)*

THE REGISTRATION OF PERSONS (BIRTHS AND DEATHS)  
REGULATIONS, 2015  
**CERTIFICATE OF CAUSE OF DEATH**

I,.....(name of medical officer) of.....(name and address of hospital) have been attending to .....(name of deceased) for the last.....(state period) and who died on.....in the month of .....2..... and certify to the best of my knowledge and belief that the cause of his or her death was.....  
.....  
.....

Date (dd/mm/yy) .....

.....  
Signature of medical officer.

\*The fields in the Form may be modified to deal with causes of deaths occurring outside a medical facility.

## Numérisation

### Informatisation

L'enregistrement des naissances et des décès en Ouganda s'effectue sur papier dans tous les centres d'enregistrement à l'échelon administratif le plus bas. Au niveau régional, les renseignements sont saisis dans la base de données nationale.

Les supports électroniques (CD, disques flash, clés USB) sont utilisés pour transférer les renseignements liés à l'enregistrement des faits d'état civil entre les centres d'enregistrement locaux et l'échelon administratif plus élevé suivant des bureaux d'enregistrement.

### Application de la technologie mobile

La technologie mobile est utilisée pour envoyer les avis de naissance. Mobile Vital Record System, un système mobile d'enregistrement des faits d'état civil mis au point en 2013 avec l'aide de l'UNICEF et d'Uganda Telecom permet aux communautés d'enregistrer les naissances. Le système permet à la mère vivant dans un village éloigné de déclarer une naissance à un déclarant du gouvernement local qui, à son tour, saisit le renseignement au moyen d'un téléphone mobile dans la base de données centrale<sup>19</sup>.

The screenshot shows the Uganda Mobile VRS website. The header includes the NIRA logo (National Identification and Registration Authority) and the title 'UGANDA MOBILE VRS'. A navigation menu contains links for HOME, BIRTH STATS, DEATH STATS, SUMMARY STATS, MY MOBILE VRS, and HELP. The main content area is titled 'ABOUT MOBILE VITAL RECORDS SYSTEM' and contains the following text:

Uganda has one of the highest fertility rates, estimated at 5.97 by a World Bank 2014 report. An estimated 1.4 million babies are born every year with few of them registered, and even fewer issued with birth certificates. The Uganda Health Demographic Survey (UDHS 2011) reported that only 30 out of every 100 children aged 5 years and below, had had their birth registered.

The importance of birth registration includes proof of identity (name, sex, nationality, parentage) and age, to facilitate access to social services, such as education, health and protection. In addition, it facilitates protection from violations affecting children's rights such as child trafficking, sexual abuse, family separation, child marriage, child-labor, and to uphold juvenile justice. Adults too have countless benefits.

Article 7 of the Convention on the Rights of the Child (CRC), states that, "The child shall be registered immediately after birth and shall have the right from birth to a name, the right to acquire a nationality, and as far as possible, the right to know and be cared for by his or her parents".

In Uganda, the government office mandated by law to oversee the registration of births and deaths and adoption orders effective 1st January 2016, is the National Identification and Registration Authority (NIRA).

Mobile Vital Records System (Mobile VRS) was developed under a public private partnership between Uganda Telecom (UTL) and Government of Uganda, with support from UNICEF, to address the bottlenecks in a paper based system, and to play a vital role in streamlining, simplifying and decentralizing delivery of births and deaths registration services in Uganda. Mobile VRS enables the use of a web-based application and mobile phones (USSD) to register births.

The sidebar on the right contains the following sections:

- GENERAL PUBLIC**
  - Search Records
  - Summary Stats
  - NIRA Website
- OFFICIAL USE**
  - Login

### Modèles de formulaires d'enregistrement

- Naissances et décès : Disponible sur le site Web de la NIRA : <https://www.nira.go.ug/index.php/forms/forms-for-births-and-deaths-registration/>
- URSB : d'avis de mariage – <https://ursb.go.ug/civil-registration-forms/>
- UNICEF : Certificat de mariage – <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/12/marriageCertificateUganda.pdf>

## Initiatives d'amélioration et soutien externe

### Plan d'amélioration et budget

#### Plan stratégique

Aucun plan stratégique visant l'amélioration des systèmes d'ESEC n'a été élaboré.

#### Allocations budgétaires et besoins

Les renseignements sur les besoins budgétaires et les allocations n'étaient pas disponibles.

#### Activités indiquées dans le plan national comme étant des priorités de premier plan

Les renseignements n'étaient pas disponibles étant donné que le plan stratégique visant l'amélioration des systèmes d'ESEC n'a pas encore été élaboré.

### Appuis des partenaires au développement

#### Organisation internationale

#### Type de soutien

Banque mondiale – Mécanisme de financement mondial

Soutien visant à renforcer le système d'enregistrement des faits d'état civil en aidant l'autorité responsable de l'enregistrement à s'acquitter de son mandat et en déployant à grande échelle l'enregistrement des naissances et des décès dans tout le pays. Plus précisément,

- Renforcer la NIRA pour offrir des services d'enregistrement des naissances et des décès.
- Élaborer et diffuser la stratégie d'ESEC et la stratégie de communication relative à l'ESEC.
- Mettre au point les documents d'enregistrement.
- Mettre en place un système de surveillance et d'évaluation de l'ESEC.
- Appuyer la NIRA pour pouvoir déployer les services d'enregistrement des naissances et des décès dans les établissements de soins de santé et à l'échelle communautaire.

UNICEF

Soutien de l'autorité responsable de l'enregistrement des faits d'état civil pour pouvoir déployer l'enregistrement des naissances dans certaines régions sélectionnées du pays.

Source : Questionnaire rempli par la NIRA

## Propositions visant à améliorer la coordination des activités

### *Parties prenantes nationales des systèmes d'ESEC*

La coordination et la collaboration entre les principales parties prenantes sont des conditions nécessaires à l'amélioration des systèmes d'ESEC dans n'importe quel pays. La NIRA a formulé les recommandations suivantes afin d'améliorer la coordination entre les parties prenantes à l'échelle nationale.

- Tenir des réunions régulières pour s'assurer que les progrès de l'enregistrement des faits d'état civil dans le pays sont surveillés et que les diverses parties prenantes prennent les mesures de suivi nécessaires;
- Élaborer un plan de travail commun pour donner des directives et des orientations à l'équipe de coordination;
- Établir la cartographie des parties prenantes et définir leurs rôles.

### *Parties prenantes nationales et partenaires du développement*

La NIRA a formulé les propositions suivantes pour améliorer l'efficacité de la coordination entre les principales parties prenantes nationales de l'ESEC et les partenaires du développement à l'échelle nationale.

- Alignement du financement des partenaires du développement aligné sur le plan stratégique visant l'amélioration du système d'ESEC de même que sur le plan de développement national;
- Réalisation l'examen annuel du plan de travail intégré et du budget des parties prenantes du système d'ESEC et des partenaires du développement afin d'éviter le chevauchement et d'assurer l'optimisation des ressources;

- Mise en place d'un Groupe de travail national opérationnel constitué de représentants de tous les partenaires du développement et de toutes les parties prenantes du système d'ESEC.

## Ressources

### Sites Web

- National Identification and Registration Authority (NIRA) : <https://www.nira.go.ug/>
- <http://mobilevrs.co.ug>
- Uganda Registration Services Bureau (URSB) – <https://ursb.go.ug/civil-registration-2/>
- Ministère de la santé – <https://health.go.ug/>
- Bureau de statistique national : Uganda Bureau of Statistics – <https://www.ubos.org/>
- OMS-Ouganda : <https://afro.who.int/countries/uganda>
- UNICEF-Ouganda : <https://data.unicef.org/resources/crvs/uganda/>

### Matériels supplémentaires

- Ssekisaka Farouk Kavuma, *Birth Registration in Uganda: Challenges, Opportunities And Lessons*, présentation PowerPoint donnée dans le cadre de la réunion spéciale de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), 7e Conférence africaine sur la population, 2015, Johannesburg, Afrique du Sud, 28 novembre 2015, <https://iussp.org/sites/default/files/IUSSP%20side-meeting%20CRVS%20Ssekisaka%20Farouk.pdf>.
- Centre d'excellence/CRDI, *Comment le gouvernement de l'Ouganda a-t-il renforcé les systèmes ESEC*, 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=EISleUK3Qjk>.



- The Justice Law & Order Sector, *Mobile birth registration in Uganda*, <https://www.jlos.go.ug/index.php/component/k2/item/473-mobile-birth-registration-in-uganda>.
- UNICEF, *Recording births in Uganda's remote villages*, 2018, <https://www.unicef.org/uganda/stories/recording-births-ugandas-remote-villages>.

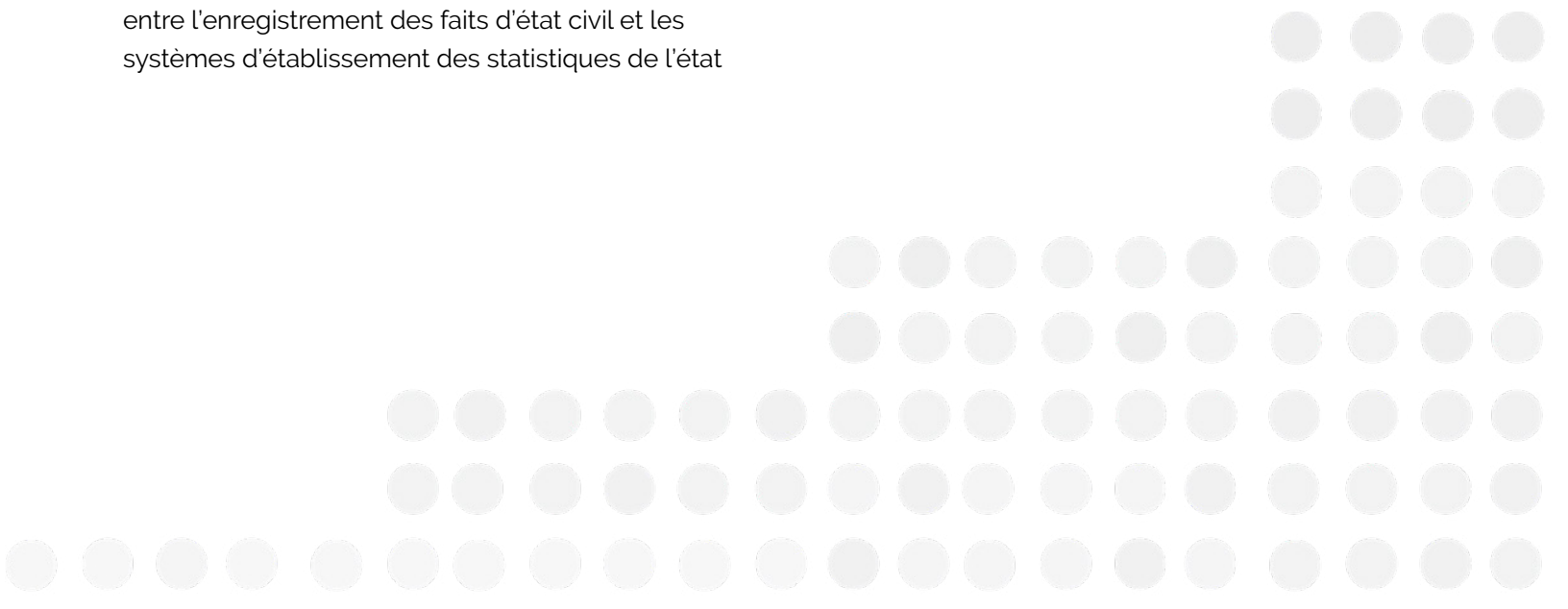
## Conclusion

L'Ouganda a restructuré son système d'enregistrement des faits d'état civil en vertu de la Registration of Persons Act 2015 (loi sur l'enregistrement des personnes). Cette loi attribue la responsabilité de l'enregistrement des naissances et des décès, de même que du système d'identification nationale, à la NIRA. En vertu de cette loi, l'Ouganda a introduit le numéro d'identification nationale (NIN) unique qui est partagé par la carte d'identité nationale et qui est également inscrit dans le registre des naissances et sur le certificat de naissance.

L'Ouganda fait figure de précurseur en Afrique, après avoir mis en œuvre dès 2013 la technologie mobile pour la transmission d'avis de naissance, et ce, en collaboration avec des partenaires du développement comme l'UNICEF. Cette initiative et le rôle joué par les établissements de soins de santé ont contribué à l'amélioration de la couverture de l'enregistrement. Le lien entre l'enregistrement des faits d'état civil et les systèmes d'établissement des statistiques de l'état

civil est faible pour le moment. Les Nations Unies mettent l'accent sur l'importance d'enregistrer les faits d'état civil et de publier les statistiques de l'état civil, et ce, sans égard au degré d'exhaustivité de la couverture de l'enregistrement ou à l'ampleur des données disponibles<sup>44</sup>. La loi de 2015 exige qu'un médecin remplisse le certificat de la cause du décès. Cependant, en Ouganda il reste encore à renforcer la collecte de données et la déclaration des causes de décès. Dans le Plan stratégique « Une santé » de l'Ouganda, 2018-2022<sup>20</sup>, il n'est fait aucune mention de collaboration avec la NIRA concernant l'enregistrement des faits d'état civil, ni avec l'UBOS concernant la mise en commun des données; par conséquent, il faudrait établir un lien entre ces parties prenantes clés et coordonner leurs activités.

En 2012, la deuxième conférence des ministres responsables de l'enregistrement des faits d'état civil avait recommandé que tous les pays procèdent à une évaluation complète et élaborent un plan stratégique visant à améliorer leurs systèmes d'ESEC. En Ouganda, cette recommandation n'a pas encore été mise en œuvre.



## Notes de fin

- 1 Uganda Bureau of Statistics (UBOS), *2018 Statistical Abstract*, consulté le 4 avril 2019, [https://www.ubos.org/wp-content/uploads/publications/01\\_2019STATISTICAL\\_ABSTRACT\\_2019.pdf](https://www.ubos.org/wp-content/uploads/publications/01_2019STATISTICAL_ABSTRACT_2019.pdf).
- 2 UBOS, *Population Projections of Uganda, 2015-2030*, consulté le 4 avril 2019, <https://www.ubos.org/publications/statistical/20/>.
- 3 UBOS, *Population Projections of Uganda, 2015-2030*, consulté le 4 avril 2019, <https://www.ubos.org/publications/statistical/20/>.
- 4 Par exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès, on entend le nombre réel de naissances ou de décès enregistrés divisé par le nombre estimatif de naissances ou de décès dans un pays ou une région en particulier, à l'intérieur d'une période de temps spécifiée, habituellement une année. Pour en savoir plus, consulter la CEA, la CESAP et Statistics Norway (2016).
- 5 UBOS et ICF, *Uganda Demographic and Health Survey 2016*, Kampala, Ouganda et Rockville, Maryland, États-Unis : UBOS et ICF, 2018, <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR333/FR333.pdf>.
- 6 DTC1 : Nouveau-nés survivants ayant reçu le premier vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC).
- 7 Banque mondiale, *Taux de fertilité chez les adolescents*, 2018, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.ADO.TFRT>.
- 8 Nations Unies, *World Population Prospects: Volume II: Demographic Profiles*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, 2017, [https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017\\_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf).
- 9 United Nations Inter-Agency Group for Child Mortality Estimation (UN IGME), *Total Under-5 Mortality Rate, Infant Mortality Rate and Neonatal mortality database 2018*, 2018, <http://www.childmortality.org/>.
- 10 *World Health Statistics 2016: monitoring health for the SDGs (sustainable development goals)*, [https://www.who.int/gho/publications/world\\_health\\_statistics/2016/en/](https://www.who.int/gho/publications/world_health_statistics/2016/en/).
- 11 NIRA, *The Registration of Persons Act 2015*, <https://www.nira.go.ug/index.php/publications/>.
- 12 Uganda Legal Information Institute (ULII), *Marriage Act 1904*, <https://ulii.org/ug/legislation/consolidated-act/251>.
- 13 Comité international de la Croix-Rouge, *The Children Act*, [https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/ihl-nat.nsf/a24d1cf3344e99934125673e00508142/738fcd999d6976a8c125767e004c5fa6/\\$FILE/THE%20CHILDREN%20ACT.pdf](https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/ihl-nat.nsf/a24d1cf3344e99934125673e00508142/738fcd999d6976a8c125767e004c5fa6/$FILE/THE%20CHILDREN%20ACT.pdf).
- 14 Nations Unies, *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil*, rév. 3, Division de statistique, Études statistiques, 2014, <https://unstats.un.org/unsd/Demographic/standmeth/principles/M19Rev3fr.pdf>.
- 15 UBOS, *Uganda profile*, consulté le 4 avril 2019, <https://www.ubos.org/uganda-profile/>.
- 16 Estimation fournie par la NIRA de l'Ouganda en 2018.
- 17 Taux de change consulté le 26 avril 2019, <https://www.google.com/>.
- 18 Uganda Legal Information Institute, *The Uganda Bureau of Statistics Act 1998*, <https://ulii.org/ug/legislation/consolidated-act/310>.
- 19 UNICEF-Ouganda, *En Ouganda, un forum cherche à améliorer l'enregistrement des naissances pour toute l'Afrique*, 2013, consulté le 5 avril 2019, [https://www.unicef.org/french/protection/uganda\\_70674.html](https://www.unicef.org/french/protection/uganda_70674.html).
- 20 Ministère de la santé de la République de l'Ouganda, *Uganda One Health Strategic Plan, 2018-2022*, 2018, consulté le 6 avril 2019, <https://health.go.ug/publications/strategic-plans>.





**LE CENTRE D'EXCELLENCE**  
sur les systèmes ESEC

**CENTRE OF EXCELLENCE**  
for CRVS Systems

[www.systemesESEC.ca](http://www.systemesESEC.ca)